



L'art de la plaidoirie en appel

Le jeudi 16 novembre 2017 de 13h à 16h15

Le 1000 De La Gauchetière, 1000, rue De La Gauchetière Ouest, Montréal
Cocktail d'après-programme de 16h30 à 18h



3 FAÇONS FACILES DE S'INSCRIRE



Site Internet

www.advocates.ca



Courriel

cpd@advocates.ca



Télexcopie

416-597-1588

Présidents du programme :

L'honorable Manon Savard, Juge à la Cour d'appel du Québec
M^e Pierre Bienvenu, Ad. E., Norton Rose Fulbright S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Les conférenciers comprennent :

L'honorable Clément Gascon, Juge à la Cour suprême du Canada
L'honorable Guy Gagnon, Juge à la Cour d'appel du Québec
L'honorable Yves-Marie Morissette, Juge à la Cour d'appel du Québec
L'honorable Marie St-Pierre, Juge à la Cour d'appel du Québec
L'honorable Pierre J. Dalphond, FCI Arb, Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l.
M^e Raymond Doray, Ad. E., Lavery, de Billy S.E.N.C.R.L.
M^e Alexander Pless, Ministère de la Justice Canada
M^e Guy J. Pratte, Ad. E., Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L.

Description du programme :

Une occasion unique de réseauter avec d'autres chefs de file de la profession et d'avoir des discussions franches et ouvertes avec des membres de la magistrature concernant des enjeux qui vous intéressent. Obtenez des réponses à toutes vos questions brûlantes sur la plaidoirie devant les cours et les tribunaux d'appel. Ce programme sera concentré sur les défis de la plaidoirie et, vous fournira des techniques pratiques et des outils pour une plaidoirie efficace devant les tribunaux d'appel.

Les sujets comprennent :

- La plaidoirie écrite en appel
- Préparer la plaidoirie orale : ce que veulent les juges
- Démonstration et analyse d'une plaidoirie orale efficace en appel
- Allocution de clôture par L'honorable Clément Gascon

Formation reconnue par le Barreau du Québec aux fins de la formation continue obligatoire, pour une durée de 3,25 heures.

Formulaire d'inscription - L'art de la plaidoirie en appel

* En personne uniquement

- J'assisterai au cocktail d'après-programme offert gracieusement _____
 Membres de la SdP _____ 229,00 \$ + 34,29 \$ (TPS + TVQ) = 263,29 \$
 Non-Membres _____ 329,00 \$ + 49,27 \$ (TPS + TVQ) = 378,27 \$

*L'inscription comprend la documentation électronique seulement, laquelle vous sera fournie avant le programme. Pour les tarifs de groupe, veuillez appeler 1-888-597-0243, poste 126.

Nom : _____

Cabinet : _____ Année d'admission au barreau : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province : _____ Code postal : _____

Tél. : _____ Téléc. : _____

Courriel : _____

Chèque de _____ \$ payable à l'ordre de la Société des plaideurs

(annexé) ou _____ \$ payé par Visa ou MC (encercler un seul)

N° Visa ou MasterCard : _____ Exp. : _____

Signature : _____

Oui, ajoutez-moi à votre liste de diffusion. Je souhaite obtenir des renseignements et des nouvelles de la Société des plaideurs.

Pour vous inscrire, veuillez [cliquer ici](#) ou nous envoyer votre formulaire rempli et votre paiement par courriel ou par télécopieur. PAR COURRIEL : cpd@advocates.ca. PAR TÉLÉCOPIEUR : 416-597-1588. Tél. : 1-888-597-0243 (poste 126) POLITIQUE DE REMBOURSEMENT : Les frais d'inscription sont remboursables, moins des frais d'administration de 75 \$, si vous en faites la demande 15 jours ouvrables avant le début du programme; aucun remboursement ou crédit si votre demande n'est pas reçue dans ce délai. Les frais d'inscription peuvent être transférés à une tierce personne. Aucun remboursement ou crédit ne sera accordé en cas de changement au programme, au lieu ou à la liste des conférenciers. TVH no 10807 0707 RT0001 www.advocates.ca

www.advocates.ca

